

Concept né en 1956, l'intelligence artificielle (IA) est désormais une réalité qui touche un très large public. Les progrès algorithmiques récents de l'apprentissage profond, combinés à l'explosion des volumes de données disponibles, ouvrent la voie à de multiples usages de l'IA, susceptibles de modifier en profondeur nos économies, nos modes de travail, mais également les équilibres stratégiques mondiaux.

Certains y voient une source immense de progrès pour l'humanité permettant de dégager l'homme des tâches fastidieuses, d'augmenter ses capacités cognitives, d'améliorer sa santé et son accès à la connaissance. D'autres, au contraire, n'entrevoient que les menaces que ces technologies font d'ores et déjà peser sur nos démocraties, sur notre vie privée et celles qu'elles pourraient faire peser demain sur nos emplois ou le respect de nos valeurs éthiques.

Entre immortalité, transhumanisme et fin du monde annoncé par le règne des robots, l'intelligence artificielle est aujourd'hui l'objet de tous les espoirs, les craintes et parfois les fantasmes. Elle est aussi l'objet d'une compétition planétaire de grande intensité : grandes puissances comme entreprises privées, dont certaines ont atteint un poids économique considérable, annoncent chaque semaine de nouveaux résultats et de nouveaux investissements massifs dans le domaine de l'IA.

La course aux talents est également lancée et si l'excellence de la formation scientifique française y est reconnue, elle ne bénéficie pas toujours suffisamment à notre pays ou nos entreprises. Dans cette course, l'enjeu et le rythme sont tels que tout décrochage serait irrémédiable.

Si les technologies d'IA joueront un rôle de premier plan dans la supériorité opérationnelle future, elles ne constituent pas, pour autant, une fin en soi pour les armées mais bien un moyen de continuer à remplir ses missions : garantir à la France, aujourd'hui et demain, sa capacité à assumer ses responsabilités pour la paix et la sécurité dans le monde, assurer la protection de son territoire national, de ses concitoyens et de ses intérêts, tout en agissant dans le strict respect du droit international humanitaire et sans exposer inutilement la vie de ses soldats.

[Télécharger le rapport](#)